

moins de deux jours, l'emporta à Madrid le 24-3-1730. « Son corps, écrit Emmanuel d'Huart, fut réclamé par ses administrés et inhumé dans l'église cathédrale de Girone, sous un magnifique monument en marbre blanc, élevé aux frais de la province. »

Le baron Albert de Dorlodot, rendu méfiant pour avoir trop souvent vu son ancêtre Emmanuel d'Huart être en défaut, fit prendre des renseignements à Girone auprès du chapitre cathédral. Le résultat fut navrant : on ne savait rien, ni d'une sépulture, ni d'un monument.

A un autre membre de la famille, le baron Pierre d'Huart (XV 1), on fit remarquer à Girone même que le gouverneur-capitaine général de l'Ampourdan étant mort à Madrid, il n'y avait aucune chance, à cette époque, que son corps fût ramené à Girone *).

Après la mort de Gérard-Mathias, sa veuve vint habiter le château de Jamoigne qu'elle fit restaurer **). « Les remises, en forme d'arcades, qu'on voit dans la cour, à main gauche en entrant, sont d'elle » (13). Elle décéda le 14-9-1738 et repose dans l'église paroissiale de Jamoigne. La dalle de marbre noir mesurant 128 × 85 cm. et fixée au mur de l'église près de la chaire de vérité contient, outre l'épithaphe, les armes accolées des Huart et des Martini (14).

Des 7 enfants d'Huart-Martini ***) , trois sont dits morts en bas âge. Les quatre autres étaient :

4) Jean-François-Henry-Gérard (*1712) qui suit :

5) NICOLAS-FRANÇOIS, né à Luxembourg le 20-9-1713, était lieutenant aux grenadiers réunis des Gardes wallonnes avec brevet de lieutenant-colonel, lorsqu'il tomba lors d'une attaque-surprise de Velletri le 11-8-1744.

6) De JACQUES-JOSEPH, frère jumeau du précédent, la chronique de la famille le dit également mort jeune.

*) Mentionnons ici, sans prendre position, les appréhensions de l'abbé Jos. Massarette (Das Grab eines Luxemburgers in einem span. Dom, Luxemburger Wort du 19-3-1937) qui se demandait si le tombeau de G.-M. d'Huart aurait échappé aux « profanateurs » républicains.

**) Le château fut détruit pendant la Révolution et reconstruit au XIX^e siècle.

***) N'ayant pas réussi à établir un raccordement, nous faisons figurer en note, pour mémoire, HELENE BENEDICTINE d'Huart, veuve de Jacques Vaucher de Stenay, de qui nous avons repéré le nom sur la liste des émigrés du département de la Meuse du 26-9-1793 (14bis).